

**Galerie Giron d'Art**, est une association loi 1901, gérée et administrée par des bénévoles, qui a pour objet de contribuer à la diffusion et à l'expérimentation de l'expression artistique dans le champ de l'art actuel et ce dans toute sa diversité.

**Notre volonté** est de faire connaître des œuvres singulières originales, de préférence en marge des modes et de favoriser l'émergence d'artistes vivants peu ou mal connus.

Par la création d'un lieu de rencontre et de convivialité, c'est aussi désacraliser l'accès à l'art, développer l'intérêt à un large public pour l'art et créer du lien social autour des arts.

### Adhérer, pourquoi ?

#### En qualité de membres sympathisants,

- Pour soutenir l'équipe bénévole de **Giron d'Art** dans son travail en faveur de l'art contemporain et de la création artistique.
- Pour prolonger les actions de Giron d'Art par un plus grand rayonnement.
- Pour participer à la vie d'une association culturelle. Ces personnes « sympathisants » pourront participer à l'assemblée générale annuelle sans voix consultative.
- Pour bénéficier d'avantages :

1 café ou 1 thé offert

visite d'exposition en "avant-première" avec l'artiste,

intégrer la mailing list de la galerie

### Si vous voulez en savoir plus, contactez-nous !

Fiche « contact » sur notre site [girondart.fr](http://girondart.fr) / 09 51 43 64 79

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion.

Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

### Bulletin d'adhésion à renvoyer à : Atelier Giron d'Art, 32 place du Baléjou – 09200 St Girons

NOM, Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Courriel :

### Je coche, dans les ronds, la formule qui me convient :

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif et déclare vouloir adhérer à l'association Giron d'Art

J'adhère à l'association Giron d'Art, ma cotisation annuelle 2015 :

en tant que particulier, est de 10€

en tant qu'association, entreprise, membre bienfaiteur, à partir de 25€

### Mode de paiement

L'adhésion sera effective à la réception

du chèque à l'ordre de l'association Giron d'Art  ou  espèces

Fait à :

Date :

Signature :

(Signature d'un parent pour les mineurs)